

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

En fonction des recommandations relatives au COVID19, le comité a opté pour et préparé, dans sa séance du 20 avril, une assemblée générale par correspondance. Elle s'est tenue **Le 10 juin sur la base des bulletins rentrés et le présent pv est établi sur ces bases.**

La convocation, le bulletin de vote ainsi que le PDF regroupant les pièces et informations relatives aux divers points sur lesquelles les membres avaient à se prononcer ont été envoyés par voie électronique à tous les membres. 19 bulletins sont parvenus au domicile du président

- 1. Le Procès-verbal de l'AG 2020 a été approuvé à l'unanimité.** Il n'y a pas eu de demande de renseignement ni de souhait de modifications.
- 2. La situation financière,** (nombre de membres, comptes et bilan 2019, rapport des vérificateurs de comptes, renouvellement de leurs mandats) telle que présentée dans les différentes pièces mises à disposition n'a pas débouché sur des souhaits d'éclaircissement. **Ce point numéro 2 est donc adopté à l'unanimité.**
La fortune de l'ACAL se monte à fin 2020 à chf 57'752.-. Les vérificateurs des comptes Messieurs Patrick Cherpillod et Jean-Marc Peitrequin ont approuvé ces comptes et sont reconduits dans leurs fonctions. Pour d'autres éléments on se référera aux pièces-jointes adressées avec la convocation
- 3. Rapport d'activités 2019.** Il en va de même pour le rapport d'activités qui est ainsi **approuvé sans abstentions ni refus.**
- 4. Décharge a été donnée au comité pour sa gestion en rapport avec les points ci-dessus. Point qui n'a fait l'objet d'aucune remarque**
- 5. La modification des statuts n'a pas rencontré d'obstacle. Les nouveaux statuts sont adaptés et approuvés ce jour.**
En fonction du report du congrès d'une année, trois articles des statuts ont été modifiés en remplaçant les dates concernées.
- 6. La brève information sur l'avance du projet ne requérait pas de détermination. Elle n'a pas non plus débouché sur des demandes complémentaires.**

Les remarques finales comportent des remerciements pour le travail du comité, des craintes et des espoirs en rapport avec la pandémie.

Comme évoqué par l'un des membres, un sondage sera prochainement réalisé auprès des représentants du comité exécutif pour connaître leur évaluation du nombre de participants de leur région/pays, ceci en fonction de la gravité des conséquences de la crise sanitaire (plan médical, institutionnel et financier).

Le Comité remercie les personnes qui ont ainsi, par leurs votes, accompagné l'ACAL dans cette nouvelle année. Il se réjouit de pouvoir les convier l'année prochaine à une assemblée aux accents et contours plus chaleureux.

La Tour-de-Peilz, le 10 juin 2021 19h30

Jean-Marc Roethlisberger, président



Joëlle Cosandey, vice-présidente

